



HAL
open science

Destins scolaires croisés. Le rôle de l'éducation dans l'évolution séparée des populations juives et musulmanes du Maghreb

Frédéric Abécassis

► **To cite this version:**

Frédéric Abécassis. Destins scolaires croisés. Le rôle de l'éducation dans l'évolution séparée des populations juives et musulmanes du Maghreb. Karima Dirèche; Benjamin Stora; Mathias Dreyfus. Juifs et musulmans de la France coloniale à nos jours, Seuil, 2022, 9782021496475. hal-03816520

HAL Id: hal-03816520

<https://hal.science/hal-03816520>

Submitted on 16 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Destins scolaires croisés. Le rôle de l'éducation dans l'évolution séparée des populations juives et musulmanes du Maghreb

Par Frédéric Abécassis

Investie avec l'armée de la « mission civilisatrice », l'école fut l'un des tout premiers vecteurs du mouvement assimilationniste dans les colonies. Les réponses à une offre scolaire qui demeura mesurée jusqu'aux années 1950 eurent des effets profondément clivants dans les sociétés concernées. Vécue sur le mode de l'adhésion, l'école fut porteuse des espoirs d'assimilation des sujets d'Empire aux élites de la société coloniale, ou même de la société métropolitaine. Toutefois, dans des sociétés marquées par la violence de la conquête ou de la mise en place des protectorats, l'école du conquérant fut d'abord au cœur des résistances culturelles, objet de la défiance des élites vaincues, de la déférence des plus humbles dont elle assurait la promotion, lorsque ce n'est pas de l'ignorance des masses à qui elle ne s'adressait pas : la société algérienne à la veille de la conquête connaissait des taux d'alphabétisation masculins de l'ordre de 40%, proches de ceux des campagnes françaises. Cent trente ans plus tard, la situation avait empiré et dans un contexte marqué par une explosion démographique, l'Algérie comptait encore 85% d'analphabètes¹.

Situation coloniale et faillite de l'enseignement traditionnel

L'expérience algérienne reste marquée par l'antériorité du fait colonial et son épaisseur historique. La principale structure d'enseignement au XIX^e siècle était l'école de tribu ou de quartier, prolongée dans des zaouïas ou des medersas répondant aux besoins locaux d'encadrement spirituel, judiciaire et administratif. En milieu juif, le midrach était le pendant de l'école coranique, accueillant en principe tous les garçons en vue de la préparation à leur bar-mitsvah.

La politique scolaire de la France en Algérie sous la monarchie de Juillet et le Second Empire visait à la formation d'intermédiaires bilingues. Les écoles arabes-françaises ouvertes dans les grandes villes ou dans les tribus par les militaires restèrent peu fréquentées. Les premiers grands rabbins des consistoires d'Alger, Oran et Constantine fondés en 1845 sous la tutelle du consistoire central de Paris, tentèrent de franciser leur communauté et de réformer ces écoles traditionnelles. Pris entre les réticences des rabbins locaux et les refus de la mixité religieuse à l'école française, ils apportèrent leur soutien à la création d'une quinzaine d'écoles israélites. Confiées comme en France à la charge des municipalités à partir de 1861, la plupart d'entre elles furent victimes, comme leurs homologues arabo-françaises, des réticences à les subventionner.

La brutalité de la conquête avait surtout profondément désorganisé la société algérienne et fermé les débouchés de l'enseignement traditionnel, les fonctions juridiques et administratives étant désormais occupées par des Français. L'écrasement de la révolte de 1871, l'extension du régime civil, l'assèchement du financement des zaouïas, le contrôle militaire strict dont elles faisaient l'objet achevèrent de le détruire, notamment en Kabylie. Les centres urbains du Constantinois conservèrent, grâce au soutien des notables, un réseau d'écoles libres, mais c'est dans les universités de la Zitouna à Tunis, de la Karaouïne à Fès ou d'Al-Azhar au Caire que les élites algériennes expatriées purent poursuivre une scolarité en arabe et se frotter au mouvement réformiste musulman.

¹ Lacheraf, 1965

Le modèle de l'école républicaine et ses limites

Selon Fanny Colonna, « la quasi-disparition du système d'enseignement autochtone fut l'une des conditions de possibilité de l'implantation du nouveau système »². À partir de 1883 se met en place un système d'enseignement institutionnalisé destiné aux indigènes, avec un corps de maîtres spécialisés. Comme en métropole dans les mêmes années, l'enseignement primaire devient gratuit, laïque et obligatoire – seulement pour les garçons – couronné par un Certificat d'études indigène. Si le programme est aménagé dans un premier temps, la perspective est bien de renoncer aux tâtonnements de l'enseignement mixte et d'aligner l'enseignement en Algérie sur celui des autres départements : un enseignement français à vocation universelle appelé à s'étendre à « l'universalité de la jeunesse musulmane ».

D'un point de vue quantitatif, Fanny Colonna montre que l'impact de cette école sur l'ensemble de la société algérienne fut « dérisoire ». L'école en Algérie n'échappe pas aux ambivalences qui marquent sa généralisation en métropole. Instrument d'émancipation pour les uns, elle est pour les autres un outil permettant d'asseoir une domination et d'intérioriser les hiérarchies sociales. Généraliste pour les Européens, professionnelle pour les indigènes, l'école est bien plus présente dans les communes de plein exercice que dans les communes mixtes. Si l'enseignement européen est très tôt féminisé – dès 1891, les institutrices deviennent majoritaires par rapport aux instituteurs, soit plus tôt qu'en métropole – c'est loin d'être le cas dans l'enseignement indigène où elles sont encore minoritaires (44%) en 1936. La scolarisation s'impose plus lentement en Algérie qu'en métropole, et, calquée sur le peuplement européen, elle dessine un clivage majeur entre urbains et ruraux. Ali Merad évalue le taux de scolarisation de la population indigène en 1889 à 2% et il est encore inférieur à 9% en 1930. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, 75% des recrues musulmanes sont encore illettrées, contre 6% des conscrits européens.

Devenus citoyens français à la faveur du décret Crémieux (1870), les juifs font partie en 1901 des « Européens » scolarisés à hauteur de 84%, tout comme les Maltais, Espagnols et Italiens naturalisés depuis 1889. La violence des préjugés et de la crise anti-juive des années 1897-1898 a pu ralentir le mouvement d'adhésion à l'école communale : Doris Bensimon montre qu'il y a encore au début du XX^e siècle 9% d'analphabètes parmi les conscrits juifs algériens, chiffre trois fois supérieur à celui de la France métropolitaine³. Reste que la scolarisation des juifs d'Algérie se mesure dès la fin du XIX^e siècle à d'autres ordres de grandeur que celle des musulmans, et qu'on y compte déjà un nombre croissant d'employés, de fonctionnaires, de médecins et d'avocats. Parmi les élites urbaines, elle fait presque jeu égal avec celle des Français puisqu'en 1903, une source fait état de 8,8% des jeunes juifs scolarisés dans les établissements secondaires, contre 11% des Français et 0,6% des musulmans⁴.

² Colonna, 1975, p. 29.

³ Bensimon, 1976, p. 278.

⁴ Assan, 2012, p. 192.

De l'Algérie à la Méditerranée : l'Alliance israélite universelle, une mission interne au judaïsme

On a longtemps considéré le décret Crémieux comme un point d'aboutissement et une forme de reconnaissance de la francisation déjà bien engagée des communautés juives d'Algérie. Il s'agit peut-être d'une vision rétrospective ou d'une projection liée au modèle d'émancipation représenté par la France, renforcé par sa politique à l'égard des minorités chrétiennes en Orient : aux yeux des judaïcités de Méditerranée, l'Algérie marque un horizon d'attente pour lequel, la citoyenneté acquise, l'effort scolaire fut généralisé, masculin et féminin, porté par la collectivité nationale et non par les communautés locales. Au Maroc comme en Tunisie ou en Égypte, l'accès à la scolarisation et à l'usage du français, véritable *lingua franca* de la Méditerranée du premier XX^e siècle, reposa sur l'effort des communautés, étayées par l'enseignement missionnaire de l'Alliance israélite universelle.

Calquée sur le modèle des sociétés missionnaires et conçue pour contrer leur succès en milieu juif, l'association née à Paris en 1860, fonda sa première école au Maroc en 1862. Par l'éducation des filles et des garçons, il s'agissait d'œuvrer à la défense des juifs persécutés, à leur émancipation politique et à la « régénération » des communautés. Implantées au Maroc, en Tunisie, en Perse et dans l'Empire ottoman, les écoles y accueillirent une proportion assez conséquente de non-juifs. L'extension fut rapide à partir des années 1880, pour atteindre son point culminant à la veille de la Première Guerre mondiale : un réseau de 188 écoles, qui scolarisaient 48 000 élèves. A Paris, l'École normale israélite orientale servait de plaque tournante aux maîtres venus s'y former, accentuant la tonalité française de l'institution.

Pour nombre de juifs de Méditerranée, l'école de l'Alliance joua le rôle d'une école communale, tandis que l'enseignement missionnaire catholique ou les lycées de la Mission laïque française assumaient celui d'un enseignement secondaire en français. Avec des chronologies voisines, les juifs des villes du Maroc, de Tunisie, d'Égypte ou d'Algérie figurent parmi les communautés les plus scolarisées et les plus francisées de leur pays au lendemain de la Première Guerre mondiale.

C'est à ce moment-là que se généralise, y compris en Algérie, une demande sociale d'éducation, mesurable à un afflux dans les écoles communales. « Il faut attendre en effet 1920-1922 pour que la résistance passive de la société algérienne se transforme en demande, puis en revendication de l'instruction française. »⁵ Mais partout, l'extension du réseau resta parcimonieuse. Le renvoi des juifs d'Algérie vers l'indigénat et leur exclusion de l'enseignement européen par les lois antijuives de Vichy, appliquées avec diligence par le recteur Hardy furent justifiées par la nécessité de rétablir un équilibre entre juifs et musulmans que le décret Crémieux était venu subvertir. Ce nivellement par le bas marquait bien le plafond de verre de l'assimilation. Il ne répondait en rien aux attentes des musulmans mais laissa en revanche de profondes séquelles au sein du judaïsme algérien. Selon Aïssa Kadri, c'est « l'infléchissement tardif provoqué par la lutte de libération nationale » à l'extrême fin des années 1950 qui fit sortir des tergiversations et s'orienter vers la scolarisation massive des Algériens. Entre-temps, plusieurs mouvements réformistes avaient pris pour modèle l'organisation de l'école française pour le retourner et le mettre au service de l'alphabétisation de tous et de l'enseignement de la langue arabe et de l'islam.

⁵ Colonna, 1975, p 26.

C'est ce système d'inspiration jacobine qui façonnera les systèmes scolaires du Machrek au Maghreb à partir des indépendances.

L'avance dans la scolarisation prise par les juifs sur les musulmans de l'Empire dans la seconde moitié du XIXe siècle se transforme ainsi en une génération, des années 1930 aux années 1960, en une divergence profonde des destins scolaires. L'investissement vers l'arabe devient un signe d'adhésion aux jeunes nations. Le bilinguisme devient l'apanage des élites, tandis que la pratique exclusive du français entretient un soupçon de trahison à la cause nationale et sert alors de prétexte à l'exclusion de nations que leur système scolaire s'était donné pour mission de constituer.

Bibliographie

- Valérie Assan, *Les consistoires d'Algérie au XIXe siècle, « l'alliance de la civilisation et de la religion »*, Paris, Armand Colin, 2012
- Doris Bensimon, *Socio-démographie des juifs de France et d'Algérie : 1867-1907*, Paris, 1976.
- Fanny Colonna, *Instituteurs algériens. 1883-1939*. Paris-Alger : PFNSP-OPU, 1975.
- Charlotte Courreye, « L'école musulmane algérienne de Ibn Bâdîs dans les années 1930, de l'alphabétisation de tous comme enjeu politique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 136 | novembre 2014, mis en ligne le 24 juillet 2014, consulté le 05 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/8500> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remmm.8500>
- Anissa Hélié, « Former à son image, normes de genre et institutrices européennes en Algérie colonisée (1910-1940) », in Gilles Boyer, Pascal Clerc, Michelle Zancarini-Fournel (dir), *L'école aux colonies, les colonies à l'école*, ENS Éditions, 2013.
- Aïssa Kadri, « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie », colloque Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007, http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=206
- Jean-Claude Kuperminc, La langue de la liberté, la place du français dans le réseau scolaire de l'Alliance israélite universelle (1870-1939), in Patrick Cabanel (dir), *Une France en Méditerranée, Écoles, langue et culture françaises, XIXe-XXe siècles*, Paris, CREAPHIS, 2006.
- Mostefa Lacheraf, *L'Algérie : nation et société*, Paris, Maspéro, 1965.
- Ali Merad, *Le Réformisme musulman en Algérie, de 1925 à 1940*, Paris, Mouton & Co, 1967.